

d'un personnel plus nombreux pour le traitement des demandes de subventions. De nombreux hommes d'affaires qui ont sollicité cette aide m'ont avoué avoir attendu des mois avant que leurs demandes soient examinées. Il y aurait lieu d'embaucher un plus grand nombre d'agents du développement pour que toutes ces demandes soient traitées de façon plus expéditive.

Les problèmes de la propriété étrangère ne sont pas exclusifs aux industries minière et forestière, mais s'étendent aux terres de culture et aux terrains en bordure des lacs. Les propriétaires des États-Unis sont tellement nombreux sur les rives du lac Huron, du lac Supérieur et dans l'île Manitoulin que les gens de l'endroit ne s'en formalisent pas. De nombreuses familles américaines y possèdent des villas d'été depuis deux générations; ces personnes ont toujours été d'agréables estivants et elles sont nos amies. Toutefois, ces dernières années, avec l'ouverture d'une route inter-états à quatre voies de Détroit et Chicago jusqu'au Sault-Sainte-Marie, avec la colonie d'estivants poussant de plus en plus loin au Nord et avec les émeutes de l'été et les protestations aux États-Unis, l'acquisition de terres et d'endroits de villégiature en bordure des lacs au Canada, jusqu'ici à peine perceptible, est devenue une formidable ruée.

Deux exemples vous donneront une idée de l'ampleur du problème. Une récente cession de propriété sur le lac Supérieur au nord de Sault-Sainte-Marie portait sur 13 milles de terrain en bordure du lac. C'était une vente d'une société canadienne à une société américaine. De même, une société étrangère a acheté un terrain dans la partie sud de l'île Manitoulin et l'a subdivisé en quelque 2,000 lots. Ce qui est inquiétant, c'est que nous vendons notre droit d'ainesse et que les Canadiens des générations futures auront la nostalgie de l'époque où leurs concitoyens étaient maîtres du pays avant que les Américains ne viennent l'acheter.

Il est nécessaire de prévoir pour s'assurer que les futures générations de Canadiens disposeront de terrains à des fins récréatives également. Il faut mettre en réserve des terres destinés à l'usage public. Le gouvernement fédéral ne doit plus attendre le gouvernement de l'Ontario pour aménager des parcs. Il est nécessaire qu'on mette en réserve davantage de terrains publics à des fins récréatives dès maintenant pour les futures générations d'Ontariens. On prévoit, par exemple, que Toronto aura 6.5 millions d'habitants d'ici moins de trente ans. Où iront ces gens pour trouver des terrains publics offrant des activités récréatives? Je ne vois pas de meilleur endroit pour établir un parc national que la région de l'île Manitoulin, à mi-chemin entre le Nord et le Sud de l'Ontario. Mais c'est maintenant qu'il faut agir, pas lorsque tous les terrains convenables auront été achetés par nos voisins des États-Unis.

Le président du comité des affaires indiennes et du Nord canadien, le député de Laprairie (M. Watson), a visité cette île l'été dernier. Il a été très impressionné par sa beauté et son potentiel en tant que parc national.

On peut saisir un peu de la beauté de la région qui s'étend du village d'Esplanola à l'île Manitoulin dans la série «Adventures in Rainbow Country» télévisée le dimanche soir et filmée là-bas pendant l'été de 1969. J'invite donc les honorables députés à regarder ces émissions qui montrent certains beaux paysages de notre région; je suis sûr qu'ils conviendront que le moment est venu d'y aménager un parc national pour l'avenir.

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre, je vous prie. Étant donné qu'il est 9 heures et demie, il est de mon devoir, en conformité de l'article 38(4) du Règlement, d'interrompre le débat et de mettre immédiatement aux voix tout amendement dont la Chambre est présentement saisie.

• (9.30 p.m.)

(Le sous-amendement de M. Fortin, mis aux voix, est rejeté.)

• (9.40 p.m.)

ONT VOTÉ POUR:

MM.

Barnett
Brewin
Caouette
Dionne
Douglas (Nanaïmo-Cowichan-
Les Îles)
Fortin
Gauthier
Godin
Harding
Knowles
Knowles
(Winnipeg-Nord-Centre)

MM.

Laprise
Lewis
MacInnis (M^{me})
Matte
Nystrom
Peters
Rodrigue
Rondeau
Rose
Saltsman—20.

ONT VOTÉ CONTRE:

MM.

Aiken
Allmand
Anderson
Asselin
Badanai
Baldwin
Barrett
Basford
Bécharde
Beer
Benson
Bigg
Blouin
Borrie
Brown
Buchanan
Caccia
Cafik
Chappell
Chrétien
Clermont
Coates
Cobbe
Code
Comeau
Comtois
Corbin
Côté (Longueuil)
Crouse
Cullen
Cyr
Danson
Davis
Deachman
Deakon
Diefenbaker
Dinsdale
Douglas (Assiniboia)
Drury
Dubé
Duquet
Éthier
Fairweather
Faulkner
Flemming
Forrestall

MM.

Foster
Francis
Gibson
Gillespie
Givens
Goyer
Gray
Guay (St-Boniface)
Guilbault
Haidasz
Hales
Harries
Hees
Hopkins
Howe
Jerome
Kaplan
Kierans
Lachance
Lambert (Edmonton-Ouest)
Lang (Saskatoon-Humboldt)
Langlois
Laniel
La Salle
Leblanc (Laurier)
LeBlanc (Rimouski)
Lefebvre
Legault
Lessard (LaSalle)
Lessard (Lac-Saint-Jean)
MacDonald (Egmont)
Macdonald (Rosedale)
MacEachen
MacGuigan
Mackasey
MacLean
Macquarrie
MacRae
McBride
McCleave
McCutcheon
McGrath
McIlraith
McIntosh
McKinley
McNulty